

# Les noms d'action dans la terminologie linguistique

Sophie Jollin-Bertocchi<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>CHCSC (EA 2448), Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines (Université Paris-Saclay), 47 bd Vauban, 78047 Guyancourt Cedex, France

**Résumé.** D'un point de vue linguistique, les noms d'actions en français manifestent une hétérogénéité tant morphologique et syntaxique que sémantique. Les Nact de la terminologie linguistique reflètent cette caractéristique tout en manifestant la tendance à une homogénéisation morphologique de surface et à un glissement vers l'interprétation résultative. Une approche historique appuyée sur cinq repères, les dictionnaires de linguistique de 1933 (Marouzeau) à 2011 (Neveu), montre que la proportion de Nact dans la métalangage reste globalement stable mais que la part des sous-disciplines évolue et témoigne d'un renouvellement des termes. La présence constante des Nact dissimule les changements de paradigme qui s'opèrent au cours du XX<sup>e</sup> siècle, où l'on passe de la grammaire historique aux théories syntaxiques dynamiques de la linguistique structurale et à la linguistique générative, puis aux théories énonciatives fondées sur l'activité de langage. L'ensemble de cette évolution a pour effet de projeter une vision dynamique sur l'approche des faits de langue et de discours en général.

**Abstract. Action nouns in linguistic terminology.** From a linguistic point of view, action nouns in french show morphological, syntactic and semantic heterogeneity. The Nact of linguistic terminology reflect this characteristic while showing the tendency towards surface morphological homogenisation and a shift towards resultative interpretation. A historical approach based on five benchmarks, the linguistic dictionaries from 1933 (Marouzeau) to 2011 (Neveu), shows that the proportion of Nact in the metalanguage remains globally stable but that the share of sub-disciplines evolves and shows a renewal of the terms. The constant presence of Nact conceals the paradigm shifts that took place during the 20th century, from historical grammar to the dynamic syntactic theories of structural linguistics and generative linguistics, and then to enunciative theories based on language activity. The effect of this evolution is to project a dynamic vision on the approach to the facts of language and discourse in general.

En plus des termes du métalangage transdisciplinaire (par exemple *traitement, mesure, analyse*, Touati & Kamber 2019), les noms d'action se sont développés dans le secteur de la linguistique en liaison avec certains concepts disciplinaires. Cette étude se propose d'examiner dans quelle mesure la terminologie linguistique reproduit les caractéristiques de la classe en langue, à savoir l'hétérogénéité morphologique, syntaxique et sémantique, et d'évaluer l'hypothèse selon laquelle la présence des Nact dans le métalangage est la marque d'une imprégnation des représentations dynamiques des faits de langue et de discours, liées aux paradigmes scientifiques dominants. L'enquête adoptera successivement le point de vue linguistique et le point de vue historique, à partir de cinq points de repère, les dictionnaires dédiés au vocabulaire en usage dans la linguistique de 1933 à 2011 : le *Lexique de la terminologie linguistique* de Jules Marouzeau (1<sup>ère</sup> éd. 1933), le dictionnaire encyclopédique *La linguistique : guide alphabétique* dirigé par André Martinet (1969), le *Dictionnaire de la linguistique* de Georges Mounin (2004 [1974]), *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* de Jean Dubois *et al.* (2012 [1994]) et enfin la deuxième édition du *Dictionnaire des sciences du langage* de Franck Neveu (2011).

## 1 Les noms d'action en sciences du langage : approche linguistique

Sous-classe des noms abstraits (Flaux & Van de Velde 2000), les Nact « constituent l'une des catégories majeures des typologies nominales [...] et sont vraisemblablement les plus nombreux — plus de 10000 [...] » (Huyghe 2014 : 2). Il s'agit de voir si les Nact de la terminologie linguistique sont représentatifs de l'hétérogénéité de la classe ou s'ils opèrent une sélection parmi les modes de formation, les structures argumentales et les profils sémantiques.

### 1.1 Vers l'uniformisation morphologique

Au plan morphologique, la « majorité des Nact en français sont construits sur une base verbale » (Huyghe 2014 : 3), au moyen de deux procédés : la suffixation ou la conversion verbonominale (Huyghe 2014 : 3). Ce dernier cas correspond aux noms qui ne sont pas construits : soit ils ne comportent pas de marque morphologique (*chasse, analyse*), soit ils se terminent par l'élément *-at* (*assassiner* > *assassinat*) ou *-ée* (*traverser* > *traversée*) (Huyghe 2014 : 3). Quel que soit le type de formation, « le nom est morphologiquement apparenté au verbe et peut être utilisé pour exprimer l'action dénotée par ce dernier » (Hathout 2009, 15, cité par Huyghe 2014 : 3). Le mot résultant reçoit les propriétés morphosyntaxiques et les spécifications (genre et nombre) propres à la catégorie nominale et admet une combinatoire

\*sophie.bertocchi-jollin@uvsq.fr

nominale (détermination, modification adjectivale, etc.). Les suffixes nominalisateurs sont nombreux et variés (*-ade*, *-age*, *-ance*, *-erie*, *-tion*, *-ment*, *-ure*, etc.).

Cependant les Nact ne sont pas tous issus d'un verbe : *conférence*, *contraction*, par exemple, sont des emprunts au latin. Cette disparité est masquée par l'identité morphologique pour la finale en *-tion*. De plus, l'appariement entre catégories morphologiques et catégories sémantiques n'est pas figé. Ainsi les noms dérivés d'un verbe d'action n'expriment pas tous l'action, en d'autres termes « la parenté morphologique ne garantit pas l'héritage des propriétés aspectuelles » (Huyghe 2014 : 3). Inversement,

[...] les procédés de construction morphologique qui s'appliquent aux Nact déverbaux peuvent intervenir dans la construction d'autres types nominaux, par exemple, *-ure* et *-age* peuvent former des N d'objet (*sciure*, *garage*) et *-ion* et *-ment* des N statifs (*résignation*, *dévouement*). (Huyghe 2014 : 3)

Conformément à la dominante de la classe, la plupart des Nact de la terminologie linguistique sont apparentés à un verbe. La grande majorité sont des noms à finale en *-tion*, le suffixe *-ment* étant représenté dans une proportion nettement moindre, et les suffixes *-age* ou *-ance* quasiment exceptionnels. Seule une minorité de termes se situe en marge de ces paradigmes (*réanalyse*, *coalescence*, *référence*, *inférence*, *morphogénèse*, *siglaison*...). La finale *-tion*, nettement dominante, produit ainsi un effet d'homogénéité qui masque une disparité de formation.

En premier lieu, la dérivation verbale est dénoncée par de nombreux emprunts au latin de termes auxquels correspond bien néanmoins un verbe en français (*abréviation*, *assimilation*, *dislocation*, *coordination*, etc.). Ce sont des termes non spécifiques à la métalangue mais récupérés ou créés pour les besoins de l'analyse grammaticale et linguistique. Certains de ces emprunts ne désignent pas des actions mais des classes d'unités grammaticales (*conjonction*, *interjection*, *préposition*) ou des relations (*coordination*, *juxtaposition*, *subordination*, *apposition*). Ces formes d'inadéquation du signifiant avec le signifié contreviennent à l'idéal de transparence souvent invoqué en matière de terminologie scientifique (Neveu 2011 : 3).

En second lieu, des déverbaux ont été formés par dérivation suffixale à une époque récente, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles principalement. Certains sont des termes techniques ou scientifiques qui se sont spécialisés en linguistique, par exemple, d'après le *TLFi* :

*actualisation* : 1834 (philos.) => 1922 (ling.)

*caractérisation* 1840

*focalisation* 1929 (phys.)

*neutralisation* (chim.) 1783 => 1939 (ling.)

*segmentation* 1855 => 1965 (ling.)

D'autres ont été créés directement dans le cadre de la philologie ou des sciences du langage, par exemple :

*assibilation* 1877

*cliticisation*

*labialisation* 1904

*modalisation* 1969

*nasalisation* 1968

*palatalisation* 1890

*thématisation* 1935

*topicalisation*

*relativisation/relativisation*

En dernier lieu, à côté des dérivés par suffixation, quelques termes préfixés au moyen d'un élément savant s'écartent du procédé de formation dominant tout en en conservant l'apparence par la terminaison de leur base :

*confixation* (XX<sup>e</sup> siècle, Martinet)

*interaction* 1876 (peut-être emprunt à l'anglais)

*interfixation*

En somme, les déverbaux suffixés sont largement majoritaires dans le corpus linguistique, conformément à la classe des Nact dans le lexique général, et à l'inverse les termes issus d'une conversion verbonominale sont à peu près absents. Au sein de la classe des dérivés, le nombre des suffixes employés est plus restreint que dans le lexique général, et nettement dominé par l'élément *-tion*. Du fait de l'alignement du signifiant des néologismes sur celui des termes reçus, la sélection opérée par la terminologie linguistique va donc dans le sens d'une uniformisation morphologique de surface.

## 1.2 La structure argumentale et la question de l'agent

Au plan syntaxique, un N déverbal a la capacité de conserver la structure argumentale propre au verbe dont il dérive et de construire ainsi des relations d'ordre syntaxique. La nature du complément et du déterminant varie selon les caractéristiques sémantiques et les propriétés syntaxiques du verbe correspondant, selon que celui-ci est transitif ou intransitif. Les Nact ne supposent pas tous un agent. Les Nact déverbaux peuvent assumer le rôle sémantique de sujet (« N se produire ») si le verbe de base est intransitif, ou d'objet (« faire N ») si le verbe de base est transitif. Ainsi, le complément du nom peut renvoyer :

- au *complément direct* du verbe de base, si celui-ci est transitif :

*L'adoption de la loi / On a adopté la loi*

- au *sujet* du verbe de base, si celui-ci est intransitif :

*L'entrée de l'artiste / L'artiste est entré*

Dans la terminologie linguistique, la plupart des déverbaux assument le rôle d'objet avec un verbe transitif :

*La segmentation de la phrase => On a segmenté la phrase*

*La modalisation de l'énoncé => On a modalisé l'énoncé*

Mais la construction intransitive se rencontre quelquefois également :

*La variation du langage => Le langage varie*

*La référence du nom => Le nom réfère*

La nature sémantique de l'agent permet d'expliquer la construction. Les processus qui relèvent d'un agent indéterminé, collectif (la communauté linguistique) ou qui renvoient à un fonctionnement de la langue ou du discours (par exemple *référence, dénotation, variation*), recouvrent une construction intransitive. Le type de construction n'apparaît pas conceptuellement lié à des secteurs particuliers de la linguistique. Par ailleurs, certains Nact dénotant un phénomène non lié à un agent indéterminé, impliquent le recours à une forme pronominale dans la paraphrase :

*allongement de la voyelle > la voyelle s'est allongée / on a allongé la voyelle*

*figement du syntagme > le syntagme s'est figé / \*on a figé le syntagme*

*créolisation d'une langue > la langue s'est créolisée / \*on a créolisé la langue*

D'autres processus sont le fait de l'intervention ponctuelle d'un agent déterminé et correspondent alors à une interprétation transitive (par ex. *détachement, effacement, actualisation, caractérisation*), qui est congruente avec le domaine grammatical. Une partie des Nact de la terminologie linguistique entrent ainsi dans la catégorie des « prédicats de niveau 2 » qui « décrivent des opérations linguistiques effectuées sur les classes, les unités et les catégories (par exemple *complémentation, extraposition, topicalisation, thématization*, etc.) » (Neveu 2004a : 109)<sup>i</sup>, dans le domaine grammatical. Ces opérations sont rattachables à l'émetteur de l'énoncé décrit.

Enfin, certains Nact acceptent uniquement l'article défini singulier (*la reconnaissance*), tandis que d'autres peuvent recevoir n'importe quel déterminant et se pluraliser librement (*ces contractions*) (Flaux & Van de Velde 2000 : 110-111)<sup>ii</sup>. Les Nact de la terminologie linguistique se conforment largement au premier cas de figure, mais cet aspect participe de la dimension sémantique de la classe dont il va être question à présent.

## 1.3 Sémantique : la polysémie

Avant au glissement vers le sens résultatif, il importe de mettre les termes à l'épreuve des critères de la valeur actionnelle.

### 2.3.1 La valeur actionnelle en question

Du point de vue sémantique, bien que les Nact appartiennent à la catégorie des noms abstraits, certains d'entre eux renvoient à une action concrète (*marche, entrée, noyade*) tandis que d'autres visent une action abstraite (*reconnaissance, appréciation*). Ils s'opposent aux N statiques (N d'objets et N de propriétés) et reçoivent une définition commune :

Les Nact sont généralement définis sur une base référentielle, comme l'ensemble des noms qui dénotent des actions, i.e. des situations temporelles dynamiques, causant un changement. (Huyghe 2014 : 2)

Le changement en jeu est de lieu (mouvement) ou d'état (transformation). Toutefois la classe n'est pas homogène, ainsi les N de manière de faire (employés avec *avoir* + adjectif : *prononciation, éloquution*) se distinguent des N d'activité (*discussion, marche, jardinage*) qui présentent un caractère massif. La catégorie des N d'activité, indénombrables<sup>iii</sup>,

s'oppose ensuite à celle des N d'action à proprement parler, dénombrables, lesquels se prêtent à deux interprétations différentes, « procès » et « événement » (Flaux et Van de Velde 2000 : 105-106). En plus d'une hétérogénéité externe, les noms dérivés de verbes d'action manifestent ainsi une hétérogénéité interne en fonction du déterminant employé – par exemple *discussion* (*la discussion vs une discussion*), *marche* (*la marche vs une marche*) :

[...] le même N a une interprétation d'événement, dans laquelle il n'a plus aucun argument obligatoire (ce qui pourrait être une définition d'événement) ; il peut prendre n'importe quel déterminant, et se pluralise librement. (Flaux & Van de Velde 2000 : 111)

Plusieurs critères permettent de mesurer la valeur actionnelle d'un nom : la description temporelle, dynamique et aspectuelle.

En premier lieu, contrairement au vocabulaire courant, les Nact de la terminologie linguistique échappent largement à une description temporelle : si le mot *énonciation* est bien localisable dans le temps (« à tel moment »), apte à servir de point de repère (« pendant l'énonciation ») et analysable en terme de durée, en revanche ce n'est absolument pas le cas pour nombre d'autres termes : *dérivation*, *détermination*, *réanalyse*, *embrayage*, etc. La dissymétrie fait donc apparaître un écart d'ordre sémantique vis à vis de la catégorie des Nact en langue, lié à une appréhension synchronique ou théorique du fait linguistique. Avec le point de vue diachronique, l'étendue de l'empan chronologique dans lequel se déploient les évolutions affaiblit le critère temporel.

En second lieu, deux tests permettent de mettre en évidence l'aspect dynamique qui définit également la classe :

- Le recours à un verbe support<sup>iv</sup> (« une dissimilation se produit »), au syntagme « une opération/un mode de N » (« une opération d'actualisation », « un mode de corrélation ») ou à la locution « en voie de » sont effectivement possibles pour au moins une partie des Nact de la terminologie linguistique.
- En revanche la compatibilité avec la forme progressive (*être en train de V*) est le plus souvent difficile à défendre : « être en train d'énoncer vs prédiquer/dériver/focaliser ».

En dernier lieu, au plan aspectuel, on distingue les actions non occurrenceielles (ou N d'activité = Nact massifs ou indénumbrables) et les actions occurrenceielles (= Nact comptables ou dénombrables : *amuïssement*, *figement*, *modalisation*, *segmentation*, etc.). Or, bien que certains Nact puissent être employés avec l'article défini singulier à valeur générique, applicable aux noms massifs, le test « faire du N » ne s'applique pas aisément aux termes linguistiques envisagés.

D'autre part, la distinction entre actions duratives (N non occurrenceiels + N occurrenceiels) et actions non duratives (une partie des N occurrenceiels) au moyen du test avec le verbe *durer* et le complément de temps (« de x temps ») n'est pas pertinente pour les Nact de la terminologie linguistique, ce qui est cohérent avec le fait qu'ils échappent à une description temporelle.

Enfin, la distinction entre actions fortuites (non intentionnelles, naturelles) et non fortuites (intentionnelles, agent humain) qui s'applique aux Nact occurrenceiels (test avec le verbe *se produire*) est pertinente du fait que certains processus sont collectifs et graduels (les phénomènes du changement historique) et non datables précisément, tandis que d'autres sont ponctuels et individuels (les phénomènes du domaine syntaxique notamment).

Dans ces conditions, force est de souligner que les Nact de la terminologie linguistique ne se conforment que partiellement aux critères d'identification de la catégorie, puisqu'ils ne remplissent pas le critère temporel et répondent seulement en partie au critère dynamique et au critère aspectuel.

### 2.3.2 La part du sens résultatif

Un Nact est susceptible de recevoir une troisième interprétation, celle de « résultat », neutralisant dans ce cas le sème /action/, si bien que « la frontière entre Nact et N statifs est tenue [...] » (Huyghe 2014 : 3). Par exemple le terme *construction* dénote aussi bien l'acte de construire que le produit de la construction, le bâtiment. Les Nact déverbaux peuvent être polysémiques : ils se déploient en effet sur un spectre qui va du processus au résultat, en passant par l'événement. Comment les Nact de la terminologie linguistique se positionnent-ils par rapport à cette problématique ? Plusieurs configurations se rencontrent.

De nombreux termes empruntés au latin sont coupés du sens dynamique inscrit dans leur étymon : *dénotation*, *connotation*, *déclinaison*, *conjugaison*... Le vocabulaire hérité offre des cas de lexicalisation du sens métonymique pour la désignation des parties du discours et d'autres notions grammaticales (*conjonction*, *coordination*, *subordination*, *apposition*, *corrélation*...).

À l'inverse, dans les articles des dictionnaires, certains termes sont donnés comme dénotant exclusivement l'action, ces termes monosémiques sont nombreux dans le domaine de la phonétique et de la phonologie pour décrire les processus phonatoires (*arrondissement*, *aspiration*, *constriction*, *explosion*, etc) à l'origine des modifications affectant les phonèmes (*amuïssement*, *labialisation*, *nasalisation*, *palatalisation*...).

Troisièmement, la coexistence d'un sens processuel et d'un sens résultatif, qui touche l'ensemble des domaines de la linguistique, est quelquefois explicite dans les définitions :

**Amuïssement** Le mot est employé pour désigner tantôt l'état dans lequel un phonème a cessé d'être prononcé [...], ainsi pour l'*h* dite aspirée du français ; tantôt le processus d'affaiblissement [...] qui conduit à cet état par l'intermédiaire d'un phonème mal caractérisé ou peu perceptible. (Marouzeau 1933 : 17)

**Détermination** D'une façon générale on désigne ainsi la qualité d'un terme ou d'un concept rapporté à des circonstances définies [...].

Dans l'analyse de la phrase et de la pensée, on appelle ainsi le procédé logique ou syntaxique par lequel un terme appelé **déterminant** ou **complément** est donné comme achevant l'énoncé du concept qui a été amorcé par un terme dit **déterminé** ou **complété** [...]. (Marouzeau 1933 : 71)

**Expression** En un sens général, tout mode d'énoncé de la pensée ; en un sens plus technique, on désigne ainsi, par opposition au contenu, le fait extérieur du signe linguistique, appelé plus communément aspect phonique. (Marouzeau 1933 : 93)

**Hypercorrection** On dit qu'il y a *hypercorrection* quand, en présence d'une forme altérée par l'évolution de la langue, on restitue une forme où les éléments que l'on croit disparus sont ajoutés par erreur. [...]

L'*hypercorrection* est la faute ou l'écart phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique, né de l'application d'une norme ou d'une règle là où il n'y a pas lieu, par le jeu de l'analogie des paradigmes [...]. (Dubois 2012 [1994] : 236)

Mais il convient de remarquer que pour un même terme, les dictionnaires ne font pas tous état de la polysémie. On peut alors s'interroger sur le degré de vitalité de chacun des deux sens lorsqu'ils apparaissent conjointement. Dans l'article « Argumentation » de Neveu, le sens d'« acte » précède celui de « dispositifs discursifs mis en place à cette fin ». À l'inverse, dans le même ouvrage, l'article « Caractérisation » présente les deux sens en commençant par la valeur résultative :

Le terme de *caractérisation* désigne également une opération linguistique consistant à énoncer les propriétés d'un objet ou d'un procès. (Neveu 2011 : 71)

Une forme d'aléatoire semble donc caractériser les dictionnaires sur ce point.

Pour un certain nombre de mots, c'est parfois le sens résultatif qui s'impose, mais là encore avec quelques différences d'un dictionnaire à l'autre, ainsi pour *arrondissement* :

**Arrondissement** Qualité des phonèmes qu'on prononce en arrondissant les lèvres [...]. (Marouzeau 1933 : 28) vs L'*arrondissement* est le mouvement articulaire qui accompagne en général la protraction des lèvres [...]. (Dubois 2012 [1994] : 49)

**Grammaticalisation** En linguistique diachronique, on parle de *grammaticalisation* quand un morphème lexical, au cours de l'évolution d'une langue, ou dans la transformation d'une langue en une autre, est devenu un morphème grammatical. Ainsi le mot latin *mens, mentis* (à l'ablatif *mente*) est devenu en français un suffixe d'adverbe de manière dans *doucement, violemment, bêtement*, etc. (Dubois 2012 [1994] : 226)

**Figement** On appelle *figement* un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une unité polylexicale [...]. (Neveu 2004a : 132) vs Le figement est le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. (Dubois 2012 [1994] : 202)

**Labialisation** Qualité conférée à un phonème par une action des lèvres : mouvement de rapprochement ou d'arrondissement caractéristique des consonnes ou voyelles dites labiales\* ou arrondies\*. (Marouzeau 1933 : 131)

Dans la métalangue, l'action dénotée par les Nact n'est pas observable en dehors de son résultat, c'est pourquoi l'absence d'attestation du sens résultatif fait question. Ainsi même lorsque la polysémie n'est pas indiquée dans les dictionnaires, les Nact sont susceptibles de recevoir une double interprétation et de désigner le produit d'une opération dans certains contextes. C'est le cas du terme *élision*, pour lequel le *TLFi* distingue clairement les deux acceptions. On peut encore citer à cet égard les termes *actualisation* (au sens d'ensemble des moyens explicites servant à actualiser), *combinaison*, *contraction*, *insertion*, *inversion*, *modalisation*, etc., plus économiques qu'une expression telle que *éléments combinés*, etc. En effet, bien qu'il existe dans la plupart des cas un mot ou une expression périphrastique permettant d'exprimer le résultat de l'action, certains Nact sont employés au sens métonymique comme l'indiquent notamment l'emploi au pluriel en (3) ou le recours à l'article indéfini en (4) dans les exemples suivants, extraits de la base ScienQuest – Corpus *Écrits scientifiques en français* :

- (1) (les) propriétés référentielles d'un SN ont trait à la fois à la *détermination* et au sémantisme des lexèmes
- (2) placés en incise dans la *prédication*

- (3) les contenus propositionnels des *énonciations* (vs situation d'énonciation)
- (4) une dérivation à bornage aspectuel (ou procès achevé) du verbe courir qui n'est pas un verbe plein mais une sorte de *nominalisation*
- (5) une phrase à *extraction*

Les termes recensés font généralement l'objet d'une définition par inclusion, au moyen d'un mot générique incluant variable (en partie conditionné par la période historique) : *action*, *processus*, *phénomène*, *procédé*, *activité*, *opération*, *passage*, *mécanisme*, *procédure*, *acte*. Or une forme d'indistinction entre le sens processuel et le sens résultatif apparaît dans deux cas de figure. D'une part lorsque la définition est synonymique et propose donc un autre Nact tout aussi ambigu :

**Inversion** Renversement d'un ordre considéré comme normal ou habituel, soit pour des mots [...], soit pour des groupes [...]. (Marouzeau 1933 : 127)

D'autre part lorsque aucun terme incluant ni synonymique n'est mentionné. Le recours au participe passé notamment occulte la notion de processus au profit de l'idée de résultat :

**Abrègement** Un phonème est dit abrégé lorsque sa durée normale se trouve réduite. (Mounin 2004 [1974] : 1)

**Allongement** Un phonème est dit allongé lorsque sa durée normale se trouve augmentée. (Mounin 2004 [1974] : 19)

**Figement** Lorsqu'un syntagme a la fréquence et la spécificité d'un monème unique, il tend à être traité comme un monème unique, indissociable. On dit qu'il est figé : *un bon à rien*. Ce phénomène est caractérisé par une perte de la conscience du sens propre [...]. (Mounin 2004 [1974] : 139)

En somme, la polysémie est le plus souvent éludée ou relativement implicite dans les définitions de la terminologie linguistique.

En résumé, la classe des Nact apparaît non seulement hétérogène, témoignant d'une morphologie, d'une syntaxe et d'une sémantique variables, mais également travaillée par des glissements sémantiques. En 1974, le *Dictionnaire de la linguistique* de Mounin (9) indiquait que « la classification sémantique des noms et des verbes » entre action et état « est en général abandonnée par la linguistique moderne, à cause de sa subjectivité ». Même si les travaux récents aient proposé des critères d'identification pour les Nact, le découpage se heurte au sens résultatif attesté pour une partie des noms. Bien que les Nact de la terminologie linguistique témoignent d'une forme d'hétérogénéité, deux dominantes se font jour, d'une part la tendance à une homogénéisation morphologique de surface et d'autre part la polysémie pour une partie des termes avec le glissement vers le sens résultatif. Le fait que certains Nact résistent mieux que d'autres à l'interprétation résultative est peut-être liée à l'existence d'un terme correspondant bien attesté, mais aussi à l'existence d'écrits théoriques sur la notion, ainsi qu'on l'observe pour le couple *énonciation vs énoncé*, théorisé par Benveniste. Il reste à voir de quelle manière le lexique linguistique a évolué en matière de Nact, pour saisir la portée de ce lissage.

## 2 Approche historique : de Marouzeau (1933) à Neveu (2011)

Dans un premier temps je présenterai le corpus des dictionnaires de linguistique examinés et la manière dont ils appréhendent les enjeux terminologiques, puis je me centrerai sur les évolutions terminologiques – choix des termes et définitions – en relation avec les différentes approches théoriques qui fondent la présence des Nact dans le vocabulaire linguistique.

### 2.1 Une lignée de dictionnaires

Les repères retenus pour étudier l'évolution des Nact dans la métalangue sont les dictionnaires de vulgarisation scientifique dont la publication s'étale de 1933 pour le *Lexique de la terminologie linguistique* de Marouzeau (plusieurs fois réédité jusqu'en 1961), à 2011 pour la deuxième édition revue et augmentée du *Dictionnaire des sciences du langage* de Neveu. Entre ces deux bornes, le dictionnaire encyclopédique de Martinet *La linguistique : guide alphabétique* est paru à la toute fin des années 1960, le *Dictionnaire de la linguistique* de Mounin en 1974, et le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* de J. Dubois *et al.* en 1994, qui prolonge en l'enrichissant le *Dictionnaire de linguistique* du même auteur paru en 1973. Le terme *lexique* contenu dans le titre de Marouzeau est ici l'équivalent de *dictionnaire*, il signifie « recueil de mots » (*TLFi*) – sens aujourd'hui vieilli – et plus particulièrement « Dictionnaire des termes employés dans une science, dans une technique particulière, un domaine spécialisé » (*TLFi*). Seuls les ouvrages de Martinet et de Dubois *et al.* présentent un caractère encyclopédique. Derrière la diversité des titres se lisent des objectifs proches.

### 2.1.1 Marouzeau<sup>v</sup>

Les éditions successives du livre de Marouzeau sont précédées d'un « Avant-propos » où l'auteur exprime son souci de la question terminologique. Il y indique que les termes retenus relèvent d'un « usage courant » (1933 : X) afin de « préparer les voies à une simplification et à une unification » (1933 : XI). Le point de vue adopté est ainsi présenté comme pratique :

[...] l'on devait s'imposer de n'introduire dans cet ouvrage aucune vue théorique, encore moins un corps de doctrine. Les notions n'y sont considérées que dans la mesure où elles posent des questions de terminologie. (Marouzeau 1933 : X)

Ce faisant, l'auteur développe une réflexion plus générale sur les conditions de constitution de la terminologie linguistique et présente la double diversité du fonds lexical :

La linguistique, constituée au cours du siècle dernier, a eu besoin, comme toute science nouvelle, d'une terminologie adaptée à son objet ; elle se l'est construite, au hasard des découvertes et des inspirations, en utilisant la nomenclature grammaticale traditionnelle, complétée soit par appel à diverses langues modernes, soit à l'aide de néologismes formés d'éléments gréco-latins. Quantité de termes ont été créés, quantité d'autres ont été détournés de leur acception ancienne. Il en est résulté une grande diversité et une grande incertitude. (Marouzeau 1961 : V)

Et de formuler, avec la hauteur de vues que donne la prise en compte d'un ensemble de langues, la double problématique de toute terminologie, l'« unification » et l'« internationalisation », à laquelle l'auteur apporte une réponse technique, d'ordre morphologique :

Il n'est peut-être pas impossible de concevoir une unification et une internationalisation relatives de la terminologie, vu que la majorité des termes employés sont d'origine savante et de formation gréco-latine. (Marouzeau 1961 : V-VI)

Marouzeau reste néanmoins conscient du caractère idéaliste d'un lexique linguistique universel :

[...] même si les termes pouvaient être adéquats aux notions, étant donné que les théories qui servent à fixer les notions sont destinées à évoluer, on risquerait de voir, avec les progrès de la science, les théories emporter dans leur ruine la terminologie elle-même [...]. (Marouzeau 1961 : IX)

L'auteur convoque alors d'éminents linguistes de son époque pour appuyer l'idée que « [c]e n'est pas un avantage pour une science en voie d'évolution d'attacher avec rigueur le signifiant au signifié » : « les termes linguistiques sont élastiques, et comportent une certaine part d'approximation » (Vendryes) ; « Ce qui importe (...), c'est de définir les notions, quels que soient les mots communément employés pour les désigner » (Saussure) ; « la terminologie est une question de goût, elle ne touche pas aux réalités » (Hjemslev) (cités par Marouzeau 1933 : IX). On retiendra que l'élasticité des termes et les emprunts à la langue commune représentent deux obstacles au projet terminologique.

### 2.1.2 Martinet et Mounin<sup>vi</sup>

Le *guide alphabétique* de Martinet se présente différemment des autres dictionnaires du corpus, puisqu'il comporte une cinquantaine d'articles encyclopédiques. Un index permet cependant de tracer les Nact de la terminologie linguistique.

Le *Dictionnaire de linguistique* dirigé par Mounin est précédé d'une longue « Introduction au problème terminologique » (VII-XXII) qui s'appuie sur l'avant-propos de Marouzeau, dont il reprend par ailleurs certaines définitions. Cet ouvrage fait aussi écho en creux au dictionnaire de Martinet, paru cinq ans auparavant, Martinet ayant été le maître de Mounin. Le livre n'est pas cité mais l'auteur l'est à plusieurs reprises. Mounin fournit d'ailleurs une bibliographie des dictionnaires de linguistique et de sciences humaines de son époque. L'auteur passe les problèmes en revue de manière systématique, à commencer par le « snobisme linguistique » (VII) qui sévit dans les années 1950 en liaison avec l'essor de la discipline, et leurs causes, avant de proposer les règles d'une « hygiène épistémologique » (XVII), tout en soulignant que le « malaise terminologique » (IX) se pose pour chaque époque.

L'introduction est complétée par un « Avertissement au lecteur » (XXIII-XXVI), « non spécialisé ou non encore trop spécialisé » (XXV), qui soulève la question des choix opérés : le choix des mots, nécessairement limité, le choix du dictionnaire de mots, moins par la volonté de se démarquer du dictionnaire encyclopédique de Martinet que par le souci de proposer un outil de consultation rapide n'entravant pas la lecture. Enfin le choix d'un dictionnaire de linguistique générale et non de linguistique française ou de grammaire. Ce dernier choix explique qu'aient été écartés une partie des termes, et notamment des Nact, qui étaient présents dans Marouzeau, décrivant « des faits de langage propres aux langues classiques : sanskrit, grec et latin [...] ». De même, la terminologie des langues sémitiques, ou finno-ougriennes, ou d'autres encore, n'a été retenue que lorsqu'elle illustre des concepts dont l'emploi s'est étendu à la linguistique générale » (XXIV).

### 2.1.3 Dubois et Neveu

L'« Avant-propos » du dictionnaire de Dubois le donne comme un « ouvrage de formation linguistique », « un manuel libre » (VI). De fait c'est de loin le plus gros volume de la série (513 pages contre 267 pour Marouzeau, 339 pour Mounin et 390 pour Neveu). La linguistique étant « au contact des autres sciences humaines » (VI), l'autre spécificité de l'entreprise est l'intégration de mots appartenant à des disciplines connexes, comme la psychologie, la sociologie, la physiologie, etc. Cela contribue à expliquer que le nombre de Nact soit nettement plus élevé dans cet ouvrage qui comporte plus du double d'entrées, mais proportionnellement plus faible.

La première édition du dictionnaire de Neveu paraît trois ans après les actes du colloque *Métalangage et terminologie linguistique* édités par Bernard Colombat et Marie Savelli (2001), qui porte témoignage de l'accentuation de la réflexion en la matière. Le principe de décloisonnement de la linguistique est repris dans l'ouvrage de Neveu, rendu visible au plan matériel par l'innovation qui consiste en ce que « [c]haque entrée est décorée d'une étiquette qui vise à identifier les principaux champs d'application du terme » (Neveu 2011 : 5). L'ouvrage comporte un « Avant-propos » beaucoup plus court que ceux des précédents dictionnaires – toutefois revu et augmenté dans la deuxième édition. Si les termes retenus sont très éloignés de ceux de Marouzeau, il affirme un semblable attachement à la conception d'un dictionnaire éloigné de tout « idéal terminologique » et d'un « projet scientifique déterminé ». Le principe qui l'a guidé est de « témoigner de l'état d'une discipline » :

Les options terminologiques de ce dictionnaire visent à refléter un état de la discipline des sciences du langage observable à partir de son vocabulaire, c'est-à-dire à partir des pratiques terminographiques effectives. Ces pratiques font apparaître un ensemble de métalangues d'une grande diversité, diversité encore accrue par l'approche historiographique qu'il semble nécessaire de ménager sur certaines notions. Dans cette perspective, économie, transparence et cohérence sont bien sûr loin d'être toujours au rendez-vous. Mais la contrepartie de cette situation est l'accès du lecteur à un univers culturel non cloisonné [...]. (Neveu 2004b : 6)

Comme l'indique le titre de son livre, Neveu rompt plus radicalement encore que Dubois avec l'unicité de la « linguistique » (Marouzeau, Martinet, Mounin) en faveur de la pluralité des « sciences du langage ». Le terme *linguistique* se rattache encore à la période de la grammatisation des langues – au sens de processus de production de dictionnaires et de grammaires, qui débute à la Renaissance (Auroux 1994) –, tandis que l'expression *sciences du langage* renvoie à la phase postérieure où s'affirme le statut scientifique des disciplines visées. La manifestation en est un rééquilibrage de la répartition entre les différentes branches disciplinaires, moyennant dans le même temps une augmentation du vocabulaire épistémologique et du vocabulaire le plus actuel. Cela explique l'écart très important avec Marouzeau en matière de choix de termes dans le domaine des Nact. L'ouvrage est par ailleurs innovant par son approche historiographique et « contextualiste » qui fait une large part aux citations.

Aucun de ces ouvrages ne correspond à un acte institutionnel, à une tentative de régulation du métalangage, contrairement aux nomenclatures scolaires qui ont scandé le siècle dernier. Dans ces conditions, la question du choix des termes d'entrée ne se pose pas de la même manière. Les dictionnaires sont fondés sur un enregistrement des usages et non sur un engagement théorique. La série des dictionnaires de linguistique et de sciences du langage du XX<sup>e</sup> siècle constitue une lignée initiée par Marouzeau, continuée et enrichie, réactualisée et diversifiée par ses successeurs, dont le travail résonne explicitement ou implicitement par rapport à son livre pionnier.

## 2.2 Une superposition de strates

Dans le domaine des sciences du langage, le vocabulaire se caractérise par sa complexité croissante (Neveu 2004a) et son renouvellement au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Dans une étude sur le « développement de la terminologie linguistique dans la longue durée », Colombat (2007) examine un éventail de termes (noms, adjectifs et verbes) soit courants au départ et qui se sont spécialisés peu à peu, soit qui ont été forgés pour les besoins de la description grammaticale. Les parties du discours y ont une place importante, et seule une infime partie des termes cités sont des Nact (essentiellement deux mots grecs). Le développement des Nact dans la terminologie linguistique serait donc un phénomène récent lié à l'essor des théories linguistiques modernes.

Le nombre et la proportion de Nact sont sensiblement les mêmes dans les volumes de Marouzeau, Mounin et Neveu, où ils représentent environ 10% des entrées. Cette constante masque cependant une évolution, car au fil des dictionnaires un important renouvellement s'observe. Si une soixantaine de termes du lexique de Marouzeau sont repris dans Mounin et Dubois, ils ne sont plus que quinze dans Neveu. Dubois ne retient qu'une vingtaine des termes introduits par Mounin, et Neveu moins d'une trentaine des termes fort nombreux introduits par Dubois.

La part des Nact dans la terminologie linguistique, qui s'observe à des degrés divers dans les différentes sous-disciplines, tient en premier lieu à la succession des approches et des théories. La rhétorique, science de l'action du langage, dont les dictionnaires gardent la trace jusqu'à Dubois (1994), correspond à la préhistoire de la linguistique. La première strate est ensuite constituée par la linguistique historique, issue du XIX<sup>e</sup> siècle et encore dominante dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, qui étudie les changements linguistiques et qui est très marquée par les études phonétiques. Principale caractéristique de l'ouvrage de Marouzeau, la proportion de Nact renvoyant au domaine phonétique est bien supérieure à celle des termes relevant de la lexicologie-sémantique et de la grammaire. Ainsi le nombre de Nact

appartenant au domaine des sons est-il sensiblement le plus élevé chez cet auteur, et à l'autre bout de la chaîne le plus faible chez Neveu. Mais dans le même temps, l'hétérogénéité de la linguistique au début du XX<sup>e</sup> siècle provient de l'imprégnation de langues anciennes, bien représentées dans le dictionnaire de Marouzeau, et qui vont disparaître des dictionnaires ultérieurs.

L'approche historique est par la suite éclipsée par les linguistiques structurale et générative. Si l'approche dynamique est centrale dans cette dernière, à travers les opérations syntaxiques, le structuralisme n'en est pas coupé pour autant comme l'attestent notamment la syntaxe dynamique de Tesnière (1959) et sa notion de translation, ou la théorie de la subduction de Guillaume (1964). Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle se développent ainsi des réflexions théoriques dynamiques dans le domaine de la syntaxe, plaçant le sens au cœur de l'analyse de la phrase.

La linguistique historique a fait un retour au cours de ces dernières décennies sous une forme renouvelée : « la vogue de la problématique du changement linguistique » (Siouffi, Steuckardt & Wionet 2012 : 1) se traduit en effet par l'attention aux « diachronies courtes », qui remet en question la dichotomie entre diachronie et synchronie, cette dernière notion pouvant être considérée comme un artefact à la lumière du concept de « synchronie dynamique » développé par Martinet<sup>vii</sup> :

Il n'y a pas si longtemps que des linguistes appréciés, persuadés que les langues actuelles ne changeaient plus, attribuaient les changements linguistiques à des périodes d'instabilité auxquelles succédaient étrangement des ères de calme plat, celle que nous vivrions aujourd'hui, par exemple.

Il n'est pas sûr que cette vision des faits n'ait plus cours, et ce qui suit vise essentiellement à montrer pourquoi toute langue change à tous les instants [...]. (Martinet 1990 : 1)

Une troisième strate de Nact est liée au développement de la réflexion linguistique sous un angle pragmatique, portant attention aux *opérations* du langage par le sujet : les théories de l'énonciation de Benveniste et de Culioli dans les années 1960 et 1970-80. C'est le langage en tant qu'activité qui est visé par ces théories.

Enfin, dernière strate, les Nact témoignent de l'intérêt de la linguistique non seulement pour les phénomènes linguistiques et leurs évolutions mais aussi pour des procédures, des méthodes, conformément au développement de la réflexion épistémologique sur la discipline. Ce secteur, inexploré par Marouzeau, prend en revanche toute son ampleur dans les ouvrages de Dubois et surtout de Neveu.

### 2.3 Les enjeux de la saisie actionnelle

Si « les nominalisations, très présentes dans les écrits académiques [...], permettent une expression concise et précise favorisant l'économie de langage [...] » (Touati et Kamber 2019 : 90), les Nact recouvrent des faits spécifiquement langagiers, comme nous venons de le voir. Toutefois des variations autour de la dénomination permettent d'avancer qu'ils correspondent aussi à une saisie particulière d'un objet.

Parallèlement aux reconfigurations du stock lexical d'un dictionnaire à l'autre, certains mots subissent une modification de l'extension de leur domaine. Ainsi *commutation*, comme d'autres Nact du domaine phonologique ayant essaimé dans d'autres secteurs de la linguistique, est encore réservé à la phonologie chez Mounin, alors qu'il concerne tous les niveaux d'analyse (phonème, morphème, mot, syntagme) chez Neveu. D'autres termes subissent une modification de sens. Par exemple, dans le secteur de la grammaire, dans Neveu, pour les termes *coordination* et *juxtaposition* la notion d'opération semble avoir cédé la place à celle de résultat. De fait, en dehors des dictionnaires, nombre de Nact du domaine syntaxique sont couramment employés au sens résultatif, par exemple *construction*, *détachement*, *insertion* (Gardes-Tamine 2004) ou bien encore plus récemment *projection* et *rétrojection* (Corminboeuf 2017). Ce glissement sémantique est sans doute quelquefois inconscient. Si l'on considère l'exemple du terme *inversion*, l'enjeu conceptuel sous-jacent de cet emploi est qu'il « transporte en français une idée de processus qui peut parasiter la description en laissant entendre qu'il y aurait une transformation par rapport à un ordre de base (l'ordre SVO). En utilisant un adjectif ou participe, on atténue plus ou moins cette valeur implicite » (Cappeau & Lahousse 2015 : 3-4). Cela montre que le domaine syntaxique n'est pas totalement affranchi de l'idéologie de l'ordre direct (Pellerey 1993), et c'est la raison pour laquelle le terme traditionnel *inversion* cède quelquefois la place à l'expression *sujet postposé*. Il est sans doute possible d'étendre cette analyse à d'autres Nact en syntaxe, marquée par une vision normative. C'est plus largement la vision de la langue dans son ensemble qui apparaît tributaire d'une appréhension dynamique, transformationnelle, y compris pour les descriptions en synchronie.

Enfin, le renouvellement des Nact dans les dictionnaires successifs recouvre quelquefois non l'introduction ou la suppression pure et simple d'une notion, mais un changement de dénomination pour un même objet. Un même phénomène est ainsi tantôt indexé par un adjectif ou un participe passé, tantôt par un nom : par exemple *hypercorrect/hypercorrection*, *composé/composition*, *figé/figement*, *affriquée/affrication*. On observe aussi le passage d'un nom statique à un Nact : *variante/variation*. Ces alternances correspondent à des saisies différentes des objets et des notions. Cependant l'orientation du changement apparaît aléatoire, l'évolution des dictionnaires n'est pas linéaire : la transformation opère aussi bien du Nact vers la forme adjectivale qu'inversement de la forme adjectivale vers le Nact, et les deux entrées coexistent quelquefois dans un même dictionnaire (par exemple *juxtaposé/juxtaposition* dans Marouzeau). Entre déficit de conscience de la vision engagée et persistance des idéologies linguistiques, les Nact sont porteurs des connotations héritées de l'histoire de la linguistique.

## Conclusion

Les Nact de la terminologie linguistique sélectionnent une partie des propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques de la classe générale des Nact : la finale en *-tion* de termes majoritairement déverbaux formés par dérivation suffixale, l'origine transitive du verbe de base et le glissement vers une interprétation résultative.

D'après les dictionnaires examinés, la part des Nact dans la terminologie linguistique reste quantitativement à peu près stable de 1933 à 2011. Cette continuité masque cependant le double changement de paradigme qui s'opère en sciences du langage, où l'on passe de l'étude du changement linguistique à celle des opérations syntaxiques d'analyse de la phrase, puis aux théories qui s'intéressent à l'activité de langage et aux opérations sur lesquelles sont fondés les usages linguistiques. Le souci épistémologique croissant des sciences du langage s'observe également à travers l'évolution des Nact. En fin de compte, ceux-ci témoignent qu'une forme de continuité conceptuelle régit souterrainement les différents paradigmes linguistiques du XX<sup>e</sup> siècle.

La dénomination de certains aspects non dynamiques de la langue se trouve affectée par ce contexte théorique, dont la conséquence est une modification de la vision des unités et des propriétés de la langue, dans le sens d'une coloration dynamique qui travaille la dualité *energeia vs ergon*, et qui renvoie peut-être au présupposé philosophique sous-jacent de la vision dynamique des langues héritée de Humboldt.

## Références bibliographiques

- Auroux, S. (1994). *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.
- Babinotiot, G. (2009). Diachronie et synchronie dynamique. *La linguistique*, 45, 21-36.
- Corninboeuf, G. (2017). Projection et rétrojection. *Travaux de linguistique*, 74, 141-155.
- Cappeau, P. & Lahousse, K. (2015). Le sujet postposé. *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.
- Colombat, B. & Savelli, M. (eds). (2001). *Métalangage et terminologie linguistique. Actes du colloque de Grenoble (Université Stendhal-Grenoble III, 14-16 mai 1998)*. Leuven : Peeters.
- Colombat, B. (2007). Le développement de la terminologie linguistique dans la longue durée. J. Glikman, L. Mansour & S. Weiser (dirs), *Le vocabulaire scientifique et technique en sciences du langage*. Coldoc 07, Actes du 4<sup>e</sup> colloque des doctorants et jeunes chercheurs en Sciences du Langage du laboratoire MoDyCo. Publications électroniques du laboratoire MoDyCo : <http://www.modyco.fr>, 8-31.
- Dubois, J. et al. (1972). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Flaux, N. & Van de Velde, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- Gardes-Tamine, J. (2004). *Pour une grammaire de l'écrit*. Paris : Belin.
- Guillaume, G. (1964). *Langage et science du langage*. Paris : Nizet.
- Heyd, S. & Knittel, M.-L. (2009). Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives. *Lingv*, 31 (1), 124-148.
- Humboldt, W. von. (1974). *Introduction à l'œuvre sur le kavi, et autres essais*, traduction et introduction de P. Caussat. Paris, Éditions du Seuil.
- Huyghe, R. (2014). La Sémantique des noms d'action : quelques repères. *Cahiers de lexicologie*, 105, 181-201.
- Touati, M. & Kamber, A. (2019). Les nominalisations déverbiales dans l'écrit scientifique. C. Cavalla, A. Tutin & A. Burrows (dirs), *Quelle place pour le français scientifique dans un contexte universitaire ? FIU (Francophonie et innovation à l'université)*, 1, 91-101.
- Marouzeau, J. (1933 et 1961). *Lexique de la terminologie linguistique*. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- Martinet, A. (dir.) (1969). *La linguistique : guide alphabétique*. Paris : Denoël.
- Martinet, A. (1990). La synchronie dynamique. *La linguistique*, Vol. 26, Fasc. 2, 13-23.
- Mounin, G. (dir.) (1975). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : P.U.F.
- Neveu, F. (2004a). Sur l'usage des termes complexes dans le discours de la science du langage. Préliminaire à une étude comparée de la terminologie linguistique. S. Mejri & Ph. Thoiron (dirs). *La terminologie, entre traduction et bilinguisme*. Agence Universitaire de la Francophonie.
- Neveu, F. (2004b). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Neveu, F. (2011). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Pellerey, R. (1993). *La théorie de la construction directe de la phrase : analyse de la formation d'une idéologie linguistique*. Paris : Larousse.
- ScienQuest – Corpus *Écrits scientifiques en français* ; <https://corpora.aiakide.net/scientext20/>.
- Siouffi, G., Steuckardt, A. & Wionet, C. (2012). Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon, 215-226.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

<sup>i</sup> « Les prédicats "de niveau 1" décrivent des états, des propriétés, des relations dont sont susceptibles les classes, unités et catégories grammaticales : ex. *complément circonstanciel, description définie, univers de croyance*, etc. » (Neveu 2004a : 109).

<sup>ii</sup> Reste à savoir si l'on peut postuler l'existence d'une corrélation entre la forme du mot, son suffixe, et son comportement face à la détermination, et par là si cette hétérogénéité syntaxique est en lien avec une hétérogénéité sémantique, par exemple l'opposition entre le changement de lieu et le changement d'état.

<sup>iii</sup> « Les Nact massifs décrivent des situations sans délimitation temporelle ni individuation intrinsèque, d'où leur prédilection pour l'emploi générique au singulier, qui évite la référence aux individus et vise un type ou une entité générique unique (cf. Corblin 1987, Kleiber 1990). L'absence d'instanciation actionnelle empêche ces noms de dénoter des événements. » (Huyghe 2014 : 9).

<sup>iv</sup> « Les V supports actionnels requièrent l'agentivité du prédicat nominal (*l'explosion de la bombe, la disparition de l'enfant [...] \*effectuer une disparition*). » (Huyghe 2014 : 8).

<sup>v</sup> Jules Marouzeau (1878-1964) était professeur à la Sorbonne et directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études. Bien que latiniste, il était très informé sur les doctrines de la linguistique contemporaine comme en témoigne son ouvrage *La linguistique ou science du langage* (1921), complété peu après par *Lexique de la terminologie linguistique* (1933, 1951 et 1961). Il est également connu pour son *Précis de stylistique française* (1946).

<sup>vi</sup> Professeur de linguistique générale à l'Université d'Aix-en-Provence, le parcours universitaire de Georges Mounin s'inscrit dans la perspective des orientations de Martinet, qui contribua à le promouvoir au sein de la communauté des linguistes.

<sup>vii</sup> Si des linguistes de l'École de Prague se sont opposés au caractère statique de la synchronie, c'est Martinet qui a le plus insisté sur le caractère dynamique de la synchronie (Babiniotis : 25).